

# Les jeunes conseillers s'installent - Mandat 2020-2022

Les 23 élèves adamois de CM1-CM2 des écoles élémentaires de Cassan, Camus, Balzac et Notre-Dame ainsi que ceux de 6e des collèges Pierre et Marie Curie et Notre-Dame ont été élus membres du Conseil municipal des Jeunes pour deux ans.



Compte tenu du contexte sanitaire, ils ont exceptionnellement été installés en trois temps, par petits groupes. Après avoir défini leurs missions, les jeunes se réuniront lors de Commissions et de Conseils municipaux chaque trimestre.

De belles idées ont d'ores et déjà été évoquées telles l'organisation de rallyes photos à thèmes visant à découvrir le patrimoine adamois, des collectes de fonds pour les enfants malades, des journées de nettoyage de la nature et des différents quartiers ou encore la création d'un potager.

Claudine Morvan, Adjointe au Maire en charge de l'enfance et Sophie Alexandre, Conseillère municipale en charge du CMJ, ont également prévu de travailler au cours de ce mandat sur des thématiques comme le harcèlement à l'école, la parentalité, le civisme, le bien-vivre ensemble et le respect des autres.

Infos pratiques

LISTE DES 23 JEUNES :

école Balzac CM1 : Kalysta Cheron-Barbou, Liam Kamen ; école Balzac CM2 : Malory Asselin ; école Camus CM1 : Oscar Cleret, Camille Fernandes ; école Camus CM2 : Tess Blanchou, Medhi Ezouhri, Lilanye Gomis ; école Cassan CM1 : Ryan Al Saadi , Toufik Bouhnin, Timéo De Palma ; école Cassan CM2 : Emma Bosser, Jade Loubat ; école Notre Dame CM1 : Eléonore Bréger, Célian Collin ; école Notre Dame CM2 : Marion Mathon ; collège Pierre et Marie Curie 6e : Philippe Boucher, Ella Gundog, Sacha Laurent-Israel, Milla Procoppe, Thomas Verecque ; collège Notre Dame 6e : Thomas Guerin, Benjamin Guillaud.